

Toulouse, jeudi 30 juin 2022

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

LE CESER OCCITANIE SOUTIEN LA CANDIDATURE DE MONTPELLIER AU LABEL DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028

Le Bureau du CESER réuni à Montpellier le 13 juin, a décidé à l'unanimité d'apporter son soutien et son engagement à Montpellier Métropole et à son président Michaël DELAFOSSE pour la candidature de la ville au label de Capitale européenne de la culture 2028.

Ce projet est partagé par un territoire plus vaste, avec l'engagement des communautés voisines que sont la communauté d'agglomération de Sète Agglopôle, la Communauté de communes du Pays de Lunel, la Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, mais aussi avec celui de l'Agglo Hérault Méditerranée, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie.

C'est un très beau challenge pour la 7^e métropole française, pour sa modernité, sa transformation, l'excellence de ses universités et organismes de recherche, son abondante innovation dans le domaine architectural et culturel, mais aussi sa réussite sportive. Cet espace est aussi entouré de vignobles et de terroirs exceptionnels, bénéficiant des bienfaits de la Méditerranée.

Le CESER apportera une contribution particulière en s'appuyant sur l'expertise de femmes et d'hommes déjà engagés sur Montpellier et sa région. C'est tout un écosystème de compétences qu'il faut rassembler sur ce beau projet.

Sortir de toutes les crises que nous connaissons en sachant travailler ensemble, c'est aussi une ambition portée par le CESER Occitanie.